

EXERCER et construire la démocratie locale à Grenoble

GRUPE DES ÉLUÉS - VILLE DE GRENOBLE

GRENOBLE
en
COMMUN

GRENOBLE.NOMMUN.FR - GROUPE.GEC@GRENOBLE.FR

ÉDITO

Depuis 2014 à Grenoble, la ville se construit pour et avec les habitantes et les habitants. Les dispositifs de participation ont évolué sur le second mandat pour aller encore plus loin dans le “faire ensemble”.

La municipalité grenobloise s’attache à créer des outils pour permettre aux habitant-es de participer aux actions de la Ville. Pionnière dans ce domaine, Grenoble est l’une des premières à avoir mis en place des dispositifs tels que les Conseils Citoyens Indépendants, les Chantiers Ouverts au Public ou encore les Budgets Participatifs pour faire vivre la vie citoyenne locale.

SOMMAIRE

- ➔ Faciliter l’interpellation des élu-es par les citoyen-nés
- ➔ Budgets participatifs : 8M€ dans les mains des grenoblois-es en 10 ans
- ➔ Façonner la ville Avec les Grenoblois-es
- ➔ Côté élu-es : une sobriété exemplaire

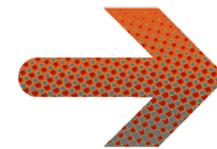


FACILITER L'INTERPELLATION DES ÉLU-ES PAR LES CITOYEN-NES

En 2016, la Ville de Grenoble lançait un dispositif d'interpellation et de votation citoyenne novateur annulé par le Tribunal administratif en 2018. Pour répondre au besoin d'interpellation des citoyen-nes, la Ville a revu ces dispositifs dès 2021.

UN PREMIER DISPOSITIF CASSÉ PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

En 2016, Grenoble faisait partie des premières villes de France à voter et mettre en place un dispositif d'interpellation citoyenne destiné à rendre du pouvoir d'agir à ses habitant-es. Basé sur 3 piliers (médiation, atelier et votation), cette innovation démocratique a reçu le prix des trophées participation et concertation 2017. Hélas, en 2018, jugeant que les Grenoblois-es ne pouvaient imposer au Maire un point d'ordre du jour en Conseil municipal, ce dispositif novateur a été annulé par le Tribunal Administratif.



UN DISPOSITIF D'INTERPELLATION CITOYENNE RENOUVELÉ EN 2021

Médiation d'initiative citoyenne :

50 signatures seulement permettent d'engager une médiation d'initiative citoyenne engagée entre citoyen-nes, services et élu-es.

Atelier d'initiative citoyenne:

Avec 1000 signatures, il est possible de créer un atelier d'initiative citoyenne : ces ateliers de citoyen-nes tiré-es au sort sont chargés de formuler des recommandations sur une politique municipale.

Votation d'initiative citoyenne:

Sur des sujets majeurs, 8000 signatures sont nécessaires afin d'amener les Grenoblois-es aux urnes sur un projet.

Crées en 2014, les comités d'avis sont des instances consultatives locales qui associent élu-es, habitant-es tiré-es au sort, usager-es et personnalités qualifiées pour décider de l'attribution de subventions municipales, notamment dans les domaines culturels et sportifs. En 2023, les comités d'avis ont été renforcés en élargissant la participation des habitant-es tiré-es au sort et en intégrant des profils plus diversifiés de la société civile, pour une gouvernance plus transparente et représentative.

BUDGETS PARTICIPATIFS : 8M€ DANS LES MAINS DES GRENOBLOIS-ES EN 10 ANS



Depuis 2015, la majorité municipale a fait le choix de mettre une part du budget de la Ville entre les mains des Grenoblois-es. Les budgets participatifs peuvent porter sur l'espace public, la nature en ville, ou encore les solidarités, sur l'ensemble des secteurs.

BUDGET PARTICIPATIF : GENÈSE D'UN DISPOSITIF DE PLUS EN PLUS PRÉSENT DANS LA VIE CITOYENNE

Depuis les premières expérimentations de Porto Allegre à la fin des années 70, les différentes démarches de participation des citoyennes dans les choix publics et budgétaires se sont développées dans de nombreux pays dans le monde.

Les budgets participatifs sont un bel exemple de renouvellement des pratiques : en France, alors que seules 7 collectivités les avaient mis en place en 2014, elles étaient plus de 170 en 2021. Ce développement très important révèle un phénomène de fond : l'appétence tant politique que citoyenne pour une démocratie renouvelée et plus directe.

75

Projets réalisés
depuis 2015

17

Projets encore en
cours de réalisation

900

Idées déposées
depuis 2015

Budgets participatifs



UN OUTIL QUI CONTINUE D'ÉVOLUER POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX AMBITIONS DES GRENOBLOIS-ES

Instauré en 2015 à Grenoble, le budget participatif représentait alors une dotation de 800 000 euros par an. Depuis 2023, celui-ci est bi-annuel avec un budget doublé revu à la hausse pour financer de plus gros projets (1,8 M€). Les projets ayant recueilli le plus de votes sont réalisés, dans nos rues et nos quartiers, tant que l'enveloppe allouée de 1 800 000 € n'est pas épuisée.

Parmi les réalisations des budgets participatifs, la Dragonne a pris place au coeur du quartier Saint-Bruno en juillet 2017. Issue de concertations avec les habitant-es, l'aire de jeux fait le bonheur des enfants et la joie d'un des quartiers les plus vivant de la Ville !

FAÇONNER LA VILLE AVEC LES GRENOBLOIS-ES

Si la municipalité s'attache à inclure les citoyen-nés dans un maximum de processus décisionnaires, elle a aussi souhaité les intégrer pleinement dans l'action sur le terrain. Ainsi, à Grenoble, la fabrique de la Ville se fait aussi avec les riverain-nés grâce aux Chantiers Ouverts au Public (COP).

LES CHANTIERS OUVERTS AU PUBLIC (COP) COMME VECTEURS DE DÉMOCRATIE

Depuis le premier COP des Bastions en 2018, plus de 80 ont vu le jour et bien d'autres sont prévus. L'objectif reste toujours le même : que les Grenoblois-es s'emparent de leur espace de vie, pour le transformer et l'aménager.

À titre d'exemple, en 2022, des Grenoblois-es ont fabriqué, avec l'association Concordia, une aire de jeux avec un bateau en bois au coeur du parc de la Villeneuve pour le plus grand bonheur des enfants du secteur. Une manière pour les habitant-es de s'approprier leur quartier.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit d'avoir une idée d'aménagement urbain pour la Ville, et d'en faire la proposition auprès de la Maison des Habitant-es concernée. Cela peut concerner le mobilier urbain, une aire de jeux, de la peinture, des mosaïques et plein d'autres choses encore ! Le projet est ensuite étudié pour ses faisabilités techniques, puis validé si viable. Les habitant-es pourront ensuite participer directement au chantier et voir se matérialiser leurs inspirations dans l'espace public. L'essentiel est que tout le monde puisse participer à un moment de convivialité et de partage, tout en construisant de ses mains ce qui rendra le quartier plus agréable.

En 2023, opération de plantation participative dans le quartier Mistral : 1 150 jeunes plants d'arbres et d'arbustes ont été mis en terre par les habitant-es et les enfants du quartier.



CÔTÉ ÉLU-ES : UNE SOBRIÉTÉ EXEMPLAIRE



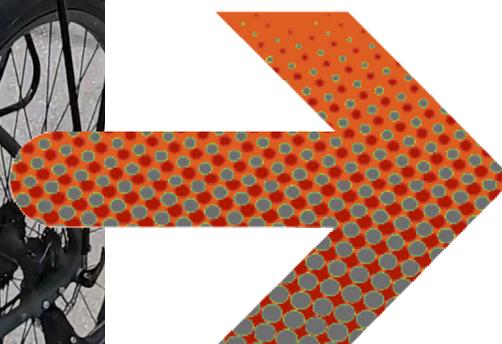
Depuis 10 ans, la majorité municipale n'a cessé de réduire les dépenses liées aux frais de mandat. Des indemnités aux frais du quotidien, les élu-es ont fait le choix de la sobriété : une initiative à rebours du faste de l'Élysée ou des diners somptueux de l'ancien président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

UNE SOBRIÉTÉ DE TOUS LES JOURS

À Grenoble, terminées les voitures de service ! Depuis 2014, 243 véhicules ont été revendus par la Ville, et les élu-es se sont vu-es affecter des vélos pour remplacer les véhicules de services. Les dépenses de déplacements ont ainsi pu être réduites de 50%. Chaque année, la Ville de Grenoble fait le calcul du bilan carbone des déplacements des élu-es dans le cadre de leur mandat, celui-ci a été réduit de moitié. La ville a également supprimé les jetons de présence pour la représentation des élu-es dans les satellites.

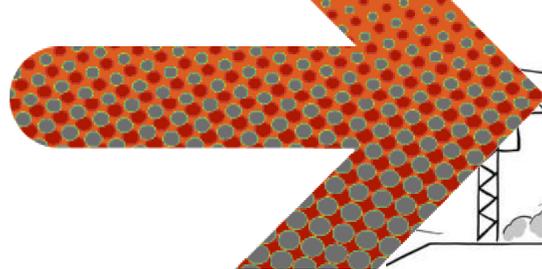
10 ANS DE TRANSPARENCE ET DE SOBRIÉTÉ

A Grenoble, les élu-es ont été parmi les premier-ères à déclarer et publier leurs revenus, indemnités et intérêts, avant que la loi ne l'exige. Dès 2014, Grenoble a choisi de baisser de 25 % les indemnités des élu-es et de limiter le cumul des mandats. Pour ce qui est des réceptions officielles, là aussi, la majorité municipale réduit les frais : avec 80% de réduction des frais de protocole. Enfin le budget communication a lui aussi été réduit de 50%.



- 25%** Indemnités touchées par les élu-es
- 80%** Frais de réception
- 50%** Frais de déplacement
- 100%** Frais de représentation

ET AUSSI...



CONVENTION CITOYENNE MÉTROPOLITAINE POUR LE CLIMAT : GRENOBLE S'ENGAGE !

En 2022, la Convention citoyenne pour le climat de la Métropole a réuni 100 citoyen-nes accompagné-es dans l'élaboration de 219 propositions pour réduire les pollutions d'ici 2030 et tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050. À ce jour, notre majorité continue de demander à la Métropole d'en suivre les recommandations...



DES CONSEILS CITOYENS INDÉPENDANTS POUR GARANTIR LA DÉMOCRATIE LOCALE

Créés en 2015, ils sont composés de volontaires dans chaque secteur de Grenoble, pour interpeller la Ville. Les CCI peuvent ainsi intervenir directement en Conseil municipal avec une question orale au Maire.



LA PARTICIPATION CITOYENNE COMME OUTIL DE GESTION DE CRISE

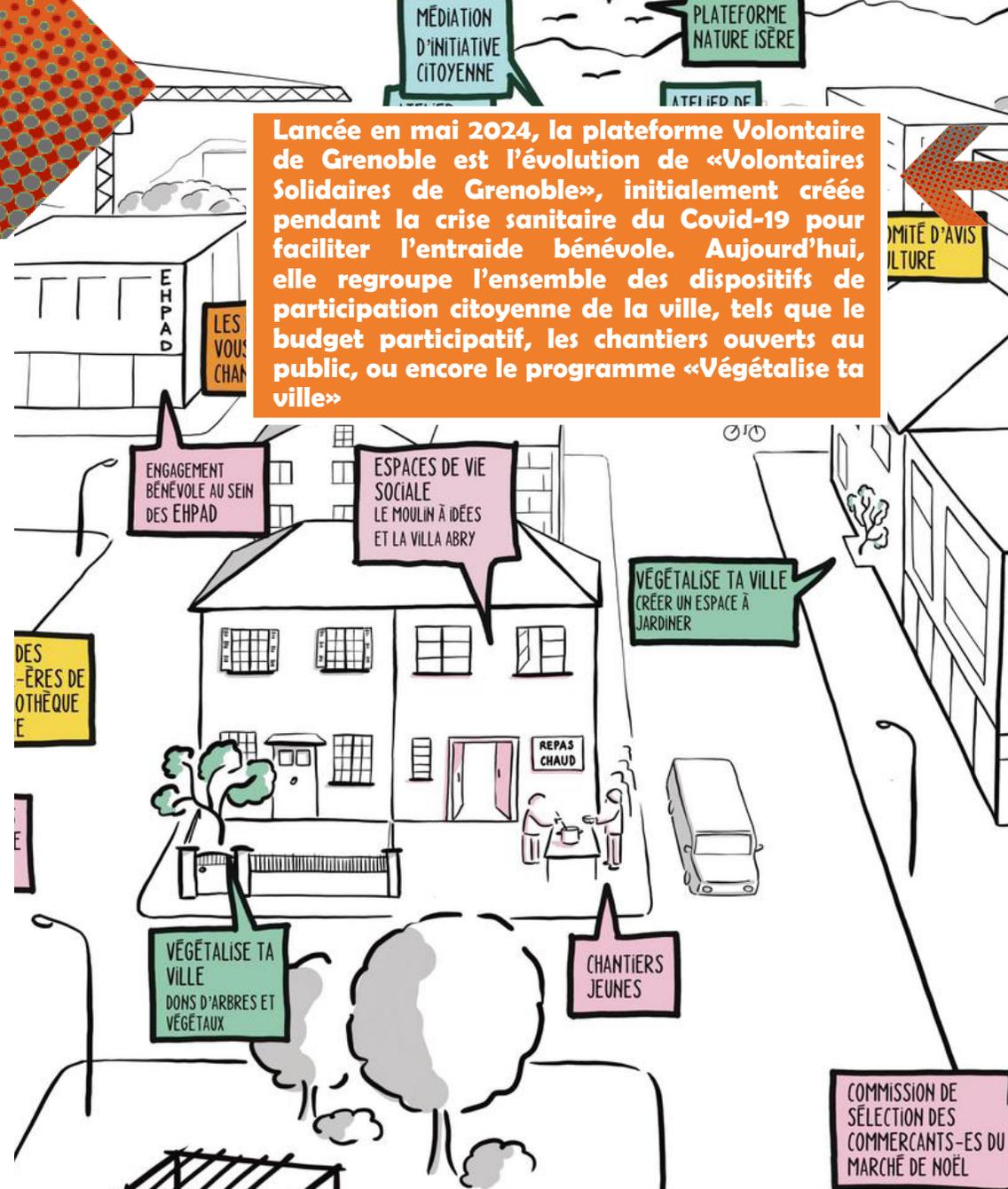
Grenoble a lancé en novembre 2020 une Convention citoyenne Covid-19 pour démocratiser la gestion de crise et faire en transparence, avec les citoyen-nes. Initiative récompensée en 2021 par un prix de la Participation & de la Concertation.



LES UNIONS DE QUARTIERS : VECTEURS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANT-ES

Pour chacun des 22 unions de quartier, les élu-es vont à la rencontre des riverain-nes pour entendre les problématiques localisées, enrichir les échanges, apporter chiffres et informations et proposer des solutions concrètes.

Lancée en mai 2024, la plateforme **Volontaire de Grenoble** est l'évolution de «**Volontaires Solidaires de Grenoble**», initialement créée pendant la crise sanitaire du Covid-19 pour faciliter l'entraide bénévole. Aujourd'hui, elle regroupe l'ensemble des dispositifs de participation citoyenne de la ville, tels que le budget participatif, les chantiers ouverts au public, ou encore le programme «**Végétalise ta ville**»



Retrouvez toute l'actu des élu-es grenoble en commun sur [GRENOBLEENCOMMUN.FR](https://grenobleencommun.fr)

Publication : Mai 2025

Directrices de publication : Laura Pfister / Isabelle Peters

Pour suivre l'actualité politique, militante et institutionnelle du groupe
Grenoble en Commun.

Rendez-vous sur grenobleencommun.fr :



Retrouvez toute l'actu des élu-es grenoble en commun sur

GRENOBLEENCOMMUN.FR

ET SUR NOS
RESEAUX SOCIAUX



Réalisé par les élu-es du groupe Grenoble en Commun

Publication : Mai 2025

Directrices de publication : Laura Pfister / Isabelle Peters